

UN INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE AU SERVICE DES AUTORITÉS ET DES ENTREPRISES DE LA RÉGION

Fondé en automne 2000, l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) est devenu en 20 ans un acteur majeur de la lutte contre la criminalité économique et la cybercriminalité en Suisse.

Au début du millénaire, la Haute École de gestion Arc, l'Institut suisse de police (ISP), l'Université de Neuchâtel et le Canton de Neuchâtel créaient l'ILCE, premier institut à vocation nationale et internationale soutenu par les autorités politiques fédérales et cantonales de l'époque. Neuchâtel hébergeait dès lors l'unique centre de compétences helvétique dédié à la lutte contre la criminalité économique. L'ILCE s'est développé sous l'égide de sa doyenne Isabelle Augsburger-Bucheli et a, au fil des ans, diversifié ses activités réparties entre trois entités créées en son sein: l'Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP), l'Ecole romande en administration judiciaire (ERAJ) et le Centre d'investigation numérique et de cryptologie (CINC).

Depuis plusieurs années, les procureurs nouvellement entrés en fonction, les juges d'instruction militaires, les officiers de police, les policiers et policières spécialisés en investigation financière ou en investigation numérique de toute la Suisse latine ainsi que le personnel administratif des greffes des cantons romands reçoivent une formation spécifique, essentiellement dispensée sur le site du Campus de Neuchâtel. Mais c'est bien la formation du Master of Advanced Studies en lutte contre la criminalité économique (MAS LCE) qui est le cursus fondateur de l'Institut.

DES EXPERTS DIPLÔMÉS EN LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE

Cette formation pluridisciplinaire, lancée avec succès en mai 2001, compte aujourd'hui 187 diplômés et 27 diplômants, soit autant d'expertes et experts en lutte contre la criminalité économique qui exercent leur talent aussi bien dans l'économie privée (secteurs bancaire, des assurances, de la fiduciaire, du conseil, des avocats et notaires, etc.) que dans le service public (police, ministères publics, contrôles des finances, cours des comptes, FINMA, COMCO, etc.).

Actifs principalement dans toute la Suisse latine, mais aussi à Berne et dans les centres financiers de Zurich, Bâle et Lugano, ils travaillent également au service d'organismes internationaux ou dans des pays étrangers. Les riches parcours professionnels des diplômés sont des exemples motivants pour les quelque 30 personnes qui formeront la quinzième volée du MAS LCE dès le 5 février 2021.

Dès l'origine, l'ILCE a choisi d'orienter ses formations puis ses projets de recherche pour répondre aux besoins de la pratique, en commençant par ceux clairement exprimés par la poursuite pénale. Ainsi, dès 2004, il a exécuté un second mandat reçu de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) en mettant sur pied le CAS pour la magistrature pénale (CAS MAP), formation suivie depuis lors par presque tous les procureurs entrant en fonction, soit à ce jour 357 diplômés. L'importance prise par les activités de formation proposées aux procureurs et juges d'instruction fut telle, qu'elles ont été regroupées en 2007 dans l'Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP), première entité créée au sein de l'ILCE, placée dès le début, comme le CAS MAP, sous la direction du procureur neuchâtelois Renaud Weber.

En 2010, l'ILCE a marqué son dixième anniversaire en créant d'une part le Centre d'investigation numérique et de cryptologie (CINC) placé sous la responsabilité de Romain Roubaty, et d'autre part l'Ecole romande en administration judiciaire (ERAJ) dirigée également par Renaud Weber. Le CINC effectue des expertises et des mandats d'investigation numérique très pointus notamment pour les autorités de poursuite pénale, des tribunaux des mesures de contraintes ou des tribunaux civils. L'ERAJ dispense essentiellement une formation de base en faveur du personnel administratif des greffes.

AU SERVICE DES PME

Répondre aux besoins des entreprises s'est révélé plus compliqué, la plupart d'entre elles ayant longtemps estimé que les risques de fraudes financières ou d'attaques cybercriminelles étaient minimes pour elles. Un long travail de sensibilisation a été entrepris, notamment au moyen de nombreuses conférences dans tout l'Arc jurassien et au-delà, et commence à porter ses fruits: l'ILCE reçoit régulièrement des mandats de

À l'instar de la députée européenne et ancienne juge d'instruction franco-norvégienne Eva Joly en 2009, de nombreuses personnalités ont participé aux colloques mis sur pied par l'ILCE en 20 ans.



formation à la carte alors que le CINC accepte parfois des mandats d'investigation de PME voire de plus grandes entreprises. Depuis 2008, l'organisation très régulière de colloques sur des thématiques variées a permis de réunir des spécialistes pour traiter de sujets tels le blanchiment d'argent ou la corruption, mais aussi de sensibiliser un public plus large par exemple sur la fraude dans le sport, le monde politique face à la fraude ou la protection des données. Des spécialistes étrangers interviennent souvent lors de nos conférences, la criminalité économique ne connaissant pas de frontières et l'échange de bonnes pratiques étant indispensable pour prévenir, détecter et réprimer plus efficacement le crime.

UN PASSAGE DE TÉMOIN

Doyenne de l'ILCE pendant ses vingt premières années, Isabelle Augsburger-Bucheli a développé puis pérennisé l'Institut avec le précieux concours de collègues et de partenaires suisses et étrangers compétents, actifs, visionnaires et créatifs. Outre Renaud Weber et Romain Roubaty, qui restent fidèles à leur poste, elle souligne le rôle important joué par les deux responsables adjoints de l'ILCE, Bertrand Perrin puis Sébastien Jaquier, ses complices depuis la première heure ou presque. Le premier est depuis 2012 professeur de droit pénal à l'Université de Fribourg, le second est depuis octobre 2020 le nouveau Doyen de l'ILCE. Expérimenté, secondé par une équipe passionnée de chercheuses et chercheurs chapeauté par le Vice-Doyen Olivier Beudet-Labrecque et par les 130 chargés de cours de l'ILCE/ERMP/ERAJ, nul doute qu'il va écrire de nouvelles pages passionnantes du livre de l'ILCE.

ISABELLE AUGSBURGER-BUCHELI

Fondatrice et doyenne de l'ILCE durant vingt ans

L'ILCE EN BREF

L'ILCE est un institut de recherche doté d'une équipe pluridisciplinaire de chercheurs et chercheuses plurilingues, juristes, économistes, criminologues, criminalistes, informaticiens, qui apprécient tout particulièrement les projets multidisciplinaires. En matière de lutte contre la criminalité économique et la cybercriminalité, le portefeuille des formations continues de l'ILCE s'est largement étoffé en proposant différents Certificate of Advanced Studies (CAS) très spécialisés, tels le CAS en investigation financière (CAS IF), les cinq CAS en investigation numérique (CAS IN) ainsi que le tout nouveau CAS Cybercriminalité (CAS CY) qui dès 2021 se déclinera en deux options, cyberenquête et cybersécurité. Tous ces CAS sont largement suivis par les policiers et policières de Suisse romande et notamment de l'Arc jurassien. Le CAS pour la conduite des engagements de police à l'échelon d'officier (CAS CEP) dispensé sur mandat et avec le concours de l'ISP est pour sa part réservé exclusivement aux officiers ou futurs officiers des polices cantonales de Suisse latine et des francophones travaillant pour la Fedpol ou la police militaire.